

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 609

présenté par
M. Charié

ARTICLE 27

Dans la première phrase de l'alinéa 32 de cet article, substituer aux mots :

« en matière »,

les mots :

« sur les projets ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel